

Conseil d'école du 6 novembre 18h00 – 20h00

Les présents :

-Mmes MEUNIER, RAZA, RAFFOUX, GRASSET, DUPINET, M MENANT, enseignants,
-Mmes FROIDEFOND, DEROUAULT, LAVAUD, Mr LACHAUD, élus à la Mairie d'AYEN,
-Mme MOLENKAMP, élue à SAINT ROBERT
-M DUROY, 1er adjoint à ST CYPRIEN
-M BEAUVIEUX, adjoint à SEGONZAC
-Mme LARDIERE, directrice du centre de loisirs
-Mme DUPINET, DDEN

-Mmes GEMARIN, DHUR, DELHAYE,,PICAVET, LYAUTEY parents d'élèves délégués

Excusés :

Mme LIRAUD, IEN de Brive rural
Mmes ANGLES-BESO, Mme CAZASSUS enseignantes

Mme LACROIX, Maire d'AYEN et présidente du SIVOM, Mr CHAUSSIN, élus à AYEN,

1) Tour de table des présentations.

2) Validation du dernier conseil d'école : le compte rendu est validé.

3) Mme MEUNIER rappelle la composition et le rôle du Conseil d'école

4) Le règlement intérieur : un exemplaire du précédent RI a été envoyé à chaque participant :

Modification actée : sanctions en cas de manquement. Est rajouté : « L'école instaure des règles explicites et explique aux élèves quelques repères en termes d'interdit, d'obligation et de droit qui doivent permettre lors de la transgression l'utilisation de sanctions ou de réponses éducatives adaptées (convocation des familles, fait établissement...) »
Le règlement périscolaire, précise de son côté les sanctions qui peuvent être apportées en cas de comportement inadapté sur ces temps. »

5) SECURITE à l'école :

Pour rappel le plan Vigipirate est toujours en renforcé. Pour des raisons de configuration des locaux, seuls les parents de la maternelle pénètrent dans la cour et accompagnent leurs enfants jusqu'à la salle de motricité ou à la porte d'entrée principale côté classe PS.

Question parents : comportements et surveillance => il y a toujours des adultes qui surveillent la cour. Répartition de la surveillance entre les enseignants sur les récréations qui les concernent.

Sur la pause méridienne => les enfants sont partagés en 2 groupes sur les 2 cours, respectant ainsi le projet de « vivre ensemble ». Les âges des enfants sont mixés et les résultats sont probants. Un tuilage est fait avec les enseignants. Les adultes interviennent si nécessaire.

Un suivi des enfants se fait régulièrement entre Mme Lardière et Mme Meunier.

Demande d'intervention d'un professionnel extérieur à l'école pour parler du harcèlement. Il est précisé que dans chaque classe des activités sont proposées. Néanmoins, la porte n'est pas fermée à l'accueil d'un intervenant.

Cantine => Mme FROIDEFOND précise que le souci du bruit perdure, additionné d'un souci d'irrespect envers les adultes. Peut-on missionner nos élèves pour aider au bon fonctionnement du moment de cantine ? Il faudrait une information préalable auprès des parents. Pourquoi ne pas mettre en place une « Dépêche de la cantine » mensuelle pour informer les familles de la vie de la cantine.

Menus cantine : M LACHAUD étant en arrêt maladie, les menus ne sont pas affichés aussi régulièrement qu'avant.

Les parents demandent un menu affiché ou transmis au mois. La communication est faite sur le site de la mairie et relayée par l'Association des parents (+ affichage à la porte de la cantine). Si le menu est transmis au mois, il ne sera précisé que le produit (bœuf, poulet) sans la mise en œuvre.

Stationnement route de Vars : problème au niveau de stop. De la rubalise sera remise en place. Problème de places pour l'école élémentaire.

Il est rappelé aux parents et/ou aux personnes amenant les enfants ou venant chercher les enfants à l'école, de respecter le code de la route relativement aux stationnements de leur véhicule aux alentours de l'école.

PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité)

Cette année, un signal spécifique anti intrusion a été installé à l'élémentaire. Pour la maternelle, nous continuons avec la corne de brume. L'exercice intrusion attentat a été fait sur les deux sites ainsi qu'un exercice incendie

Effectifs et Organisation Pédagogique

4 TPS, 9PS et 7 MS=20 (+ 2 rentrées prévues pour Janvier) Mme MEUNIER et Mme CAZASSUS les mardis + 1 lundi /mois	11 CP+ 6 CE1 = 17 Mme DUPINET
16 PS + 7 MS = 23 Mme RAZA	7 CE1 + 12 CE2 = 19 Mmes GRASSET (lundi mardi) et Mme ANGLES BESO (jeudi vendredi)
13 MS +9 GS= 22 Mme RAFFOUX	11 CM1 + 11 CM 2 = 22 avec M MENANT et Mme ANGLES BESO (lundi et mardi)
Total maternelle 65 élèves	Total élémentaire 58 élèves

Soit un effectif de 123 élèves.

Les enfants ont été répartis dans les classes lors d'un conseil des maîtres. En fin d'année, la liste des fournitures demandées aux familles ont été distribuées aux enfants à l'élémentaire.

Pour la maternelle, les nouveaux arrivants ont une liste spécifique de conseils et de matériel à prévoir lors de l'inscription. Les prévisions pour la rentrée prochaine sont en cours.

5 AESH (à titre individuel) sur l'école pour 7 enfants reconnus par la MDPH. Une AESH peut suivre deux enfants en même temps dans une classe selon les besoins. Deux dossiers sont en attente d'une réponse.

Psychologue scolaire Mme GIGAN, intervient si besoin, peut intervenir dans des cas « de harcèlement scolaire »

Liaison avec certains professionnels au CMPP ou CGI, CAMS, SESSAD, ou orthophonistes pour certains enfants.

Le personnel périscolaire : Amandine (sur la journée) et Claire (après-midi) ATSEM à la maternelle + Caroline (en contrat alternance)

Valérie, Claire et Ramlin interviennent sur les temps méridiens.

M Lachaud en cuisine aidé par Zozan, Brigitte, Alexia et Mme Froidefond.(en tant que bénévole)

Sur les temps de ménage : Brigitte et Valérie.

Les ATSEM interviennent également sur les temps périscolaires ainsi que sur le centre de Loisirs. La Directrice de l'ALSH est Mme LARDIERE.

Questions parents :

Remplacement de Mme RAFFOUX. Son remplacement est prévu pour la fin de l'année scolaire.

Nous n'avons pas de date de retour pour Mme ANGLES BESO, l'Inspection fait de son mieux pour nous trouver des remplaçants.

Les maladies des collègues ne sont pas prévisibles à l'avance. Nous prévenons oralement les enfants pour les journées qui peuvent être anticipées.

Sieste à la maternelle : Les TPS PS sont mis à la sieste par Amandine dès qu'ils remontent de la cantine. Pour les MS, il s'agit d'un temps de sieste ou de repos selon le besoin des enfants. Ils sont répartis en 2 groupes, l'un avec Mme RAZA et l'autre avec Mme Meunier. Tous les enfants sont allongés, certains s'endorment d'autres non. Puis nous faisons les activités jusqu'à 15h où ils retournent dans leurs classes.

Pour les GS, c'est un temps calme avant la reprise des activités de classe.

Vie de l'école depuis la rentrée et les projets

Accueil d'une intervenante en Espagnol qui vient du Panama. Elle intervient dans chaque classe une à 2 fois par semaine. Poursuite de l'enseignement de l'occitan en MS par M MENANT et les PS vont débiter avec Mme Meunier. Cela se fera les vendredis après-midi. Une enseignante de la maternelle prendra en charge les CM pendant que M MENANT fera l'occitan avec les MS et Mme MEUNIER avec les PS.

Réunion de rentrée parents/enseignant/élus : début septembre, 2 réunions (maternelle et élémentaire). L'objectif de cette réunion est de faire venir les parents à l'école pour un moment d'échanges. C'est à ce moment-là que nous expliquons aux familles le fonctionnement de la classe et que nous informons des sorties prévues. Lors de ce conseil d'école nous allons également refaire le point sur les sorties.

Des évaluations nationales ont été réalisées à tous les niveaux du CP au CM2 cette année. : les résultats sont bons dans l'ensemble.

Le bureau de l'association COOPECOLE AYEN est modifié. Nous donnons quitus à Mme MORA pour ses fonctions de

trésorière l'année scolaire passée. Elle est remplacée par Mme DUPINET. Mme ANGLES BESO intègre le bureau. Le bilan de la coopérative scolaire fait apparaître un début d'exercice de 6056 €.

Cotisation COOP scolaire 10 €/ enfant (8€ à partir de 2 enfants), paiement libre.

Piscine : Cycle 2 du 3 octobre au 5 décembre pour 8 séances, les vendredis de 14h30 à 15h15.

Le projet d'école : Langage à la maternelle et la compréhension des histoires, enrichissement et structuration du vocabulaire au C2 et C3. En mathématiques, compréhension et résolution de situations problèmes.

Dans le cadre de la Loi sur la Refondation, il y a deux ans, nous avons élaboré un projet basé sur le bien-être à l'école, la réussite des élèves, la lutte contre les inégalités, et le développement durable. AYEN / ECOLE 5 E / Enfants Epanouis Ensemble à l'Ecole Eco-Citoyenne. Nous poursuivons ces objectifs dans le cadre du vivre ensemble.

Conseil d'élèves : Un premier conseil d'élève a eu lieu le 16/10 en présence des élèves élus (délégués dans chaque classe), des enseignants, de Mme FROIDEFOND et Mme LARDIERE ; (2 autres à venir 13 janvier, 4 juin) : les enfants ont conscience des difficultés que nous pouvons rencontrer au quotidien : problème de respect des autres et du matériel. Ils essaient d'apporter des solutions à leur niveau : noter le nom des enfants qui cassent sur une ardoise, et cet enfant est privé pour la journée. Pour diminuer le bruit à la cantine, plutôt que d'attendre le silence, ils proposent de servir en premier les enfants qui se taisent, pour que les autres les imitent.

Ils ont fait également remarquer que certains « s'amusaient » à boucher les toilettes ou à couper les vannes d'eau. => chaque enseignant accompagne sa classe en début de récréation. Les enfants doivent demander pour s'y rendre. Sur la pause méridienne, les enfants passent aux toilettes avant et après le repas.

SORTIES

- Les enfants sont affiliés à l'USEP et participeront à des rencontres sportives planifiées tout au long de l'année.

- Les classes de CP CE1 et CE1 CE2 iront le 23 janvier au théâtre « l'Empreinte ».

- Les maternelles sont inscrits au dispositif « Maternelle au Cinéma » les 12 mars et 28 mai.

- Musique en maternelle avec Karen PICARDA.

- Projet « dans mon jardin, il y a ... » mené par les classes maternelles et la classe de CM1-CM2 avec création d'une mare pédagogique.

- JMF : un spectacle pour les maternelles 19 juin et un pour les élémentaires 16 janvier

- Visites de sites historiques de VEZUNA et du BOURNAT dans le cadre d'un projet TEMPS (CP au CE2).

- Lecture en médiathèque :

- Classe cirque pour les CM à BUGEAT pour deux jours et une nuitée.

- Fête de l'école est prévue le 26 juin

Autres projets :

• Avec le collectif Vivre ensemble : sur la laïcité

• projet avec le Pays d'Art et d'Histoire : « les allumés de Clairvivre »

• ventes de chocolats en décembre et de plantes au printemps.

• photo de classe : fin novembre

Projets de l'association des parents d'élèves : vente de sapins et participation au marché de Noël.

Visite médicale :

- **Bilan en MS par la PMI** (but préventif, dépistage précoce de handicaps ou de déficiences sensorielles, auditives ou visuelles, de langage et troubles du comportement) ou des difficultés d'adaptation à l'école.

- **Bilan des 6 ans** : passation des tests assurée par l'enseignant. Le médecin scolaire verra l'année suivante les enfants non suivis et ceux dépistés par l'enseignante.

- **Bilan orthoptiste** : gratuit, mais n'est plus fait à l'école.

Questions des parents :

Outils pédagogiques pour communiquer sur les apprentissages : à l'élémentaire : le LSU (2 fois dans l'année pour les CP CE1 CE2 et 3 fois pour les CM) et à la maternelle : le carnet de suivi 2 fois dans l'année. Mais chaque parent peut venir voir l'enseignant autant de fois qu'il le demande. Les enseignants de l'élémentaire ont déjà rencontré les parents pour rendre compte des résultats des évaluations nationales.

Utilisation du blog pour diffuser les informations : quelles informations ? Qui le consulte vraiment ? Nous doublons souvent les informations papier par des mails. Cela est chronophage.

« Fête des gens qu'on aime » , réalisations d'activités à ramener à la maison : le but premier de l'école est l'enseignement

des bases de l'habileté. Les parents oublient souvent cet objectif. Les enfants ramènent en fin d'année leurs cahiers et leurs réalisations. En revanche, quelques réalisations peuvent être données au cours de l'année.

Harmonisation des devoirs : Le temps qui y est consacré dans les familles est variable, certains parents en font faire plus qu'il n'est demandé par l'enseignante, d'autres peinent à faire faire ce qui est demandé. Précision : il n'y a que de la lecture ou des leçons à apprendre. En principe, aucun exercice écrit est demandé.

Nous prenons acte de votre volonté de participer à la vie de l'école et nous vous en remercions.

Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 3 Février à 18h00, le dernier est prévu le 23 juin à 18h.

La Directrice : Catherine Meunier

Les secrétaires :

Ecole : M Menant **Parent d'élève** : Mme PICAVET , **Mairie** : Mme FROIDEFOND